



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »



Dîner-débat co-présidé par Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse, Co-président du Club, Sylvie CHARRIERE, Députée de Seine-Saint-Denis, Co-présidente du Club, André GIRAUD, Président de la Fédération française d'athlétisme et Laurent PRUD'HOMME, Directeur Général de Discovery France.



Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse, Co-président du Club

Comment préparer les JO 2024 dans les meilleures dispositions possibles en tirant les enseignements des Jeux olympiques qui se dérouleront cet été à Tokyo ?

Cette problématique concerne un ensemble d'organismes : le ministère des Sports, l'Agence nationale du Sport, la délégation interministérielle, sans oublier le Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) ou encore la Solidéo qui nous concerne aussi, nous parlementaires, dans sa dimension budgétaire. Nous avons voté 90 millions de budget pour la « haute performance », gérée maintenant par l'Agence nationale du Sport.

La grande différence que présente ce contexte institutionnel par rapport à 2016 concerne la mise en place de l'Agence nationale du Sport par l'article 3 de la loi de 2019 : « *L'Agence nationale du Sport est chargée de développer l'accès à la pratique sportive pour toutes et tous et de favoriser le bon niveau et la haute performance sportive, en particulier pour les disciplines olympiques et paralympiques dans le cadre de la stratégie définie par L'État dans une convention d'objectifs conclue entre L'État et l'Agence.* »

L'État continue toutefois d'assurer un rôle prépondérant dans la haute performance avec 60 % des voix à l'intérieur du conseil d'administration de l'Agence et un droit de veto.



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

Quelle structuration donner au sport de haut niveau dans la perspective de donner le plus d'ambitions olympiques possible à notre pays ?

Bien sûr, chacun sera extrêmement attentif à ce qui va se passer cet été aux Jeux olympiques de Tokyo, mais pas uniquement par rapport aux médailles, aux classements ou aux performances obtenues par nos équipes françaises. Tout un ensemble de paramètres sera également examiné, à commencer par l'organisation, les problèmes de sécurité, la dimension environnementale, la visibilité médiatique ou les retombées économiques.

Sylvie CHARRIERE, Députée de Seine-Saint-Denis, Co-présidente du Club

Comment se préparent les jeux de Tokyo et les jeux de 2024 ? Comment les fédérations structurent-elles ces événements ? Possèdent-elles des moyens suffisants pour être efficaces ?

André GIRAUD, Président, Fédération française d'athlétisme

Pour l'athlétisme, comme pour toutes les fédérations, 2020 représente une année capitale avec les Jeux olympiques de Tokyo, l'organisation des championnats d'Europe à Paris du 26 au 30 août prochain et le centenaire de la fédération. Elle fait aussi figure d'année charnière avec la fin d'une Olympiade et le début d'une nouvelle. 2020 est aussi l'année où la nouvelle gouvernance du sport se met progressivement en place avec toute l'incertitude qu'elle entraîne, en particulier sur l'avenir du corps des conseillers techniques et sportifs (CTS), sur le financement qui accompagnera toute la politique de haut niveau et sur la lutte contre le dopage.

Comme pour chaque rendez-vous, nous nous préparons pour aborder cette échéance dans les meilleures conditions de réussite. Depuis la création des jeux en 1896, notre fédération obtient en moyenne entre 2 et 4 médailles, ce qui témoigne de notre performance à Rio (6 médailles). Notre ambition est d'accroître notre performance à Paris, mais il nous faut avant tout réussir les JO de Tokyo l'été prochain.

Depuis plusieurs années, nous obtenons des résultats brillants chez nos cadets et juniors. En 2019, 30 de nos jeunes ont accédé aux podiums des championnats d'Europe et du monde. Malheureusement, 80 % d'entre eux ne poursuivent pas une carrière de haut niveau en raison d'une structure défaillante dans notre fédération, mais aussi d'un défaut d'accompagnement de L'État. Nous nous réjouissons



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

cependant de constater la volonté de l'État d'accompagner les hauts niveaux.

Depuis 2007, sous la présidence de Bernard Amsalem, la FFA a engagé un processus de professionnalisation des athlètes à fort potentiel. Une trentaine d'entre eux ont déjà pu bénéficier de statuts qui leur ont permis de préparer les échéances internationales en toute quiétude. Depuis 2 ans, nous avons amplifié ce dispositif en intégrant la jeune génération au projet « Athlètes 2024 ». Ce projet, qui a débuté en 2018, réunit autour de l'athlète la fédération, le club et une entreprise pour une soixantaine d'athlètes et pour une durée de 5 ans. Il est actuellement financé entièrement sur les fonds propres de la fédération. L'Agence nationale du Sport devrait pouvoir nous accompagner financièrement sur ce projet. Nous estimons que le système de bourse actuellement en place pour les athlètes est dépassé et qu'il faut absolument le faire évoluer pour les doter d'un véritable statut, tout comme les entraîneurs.

Outre la performance, les JO 2024 doivent nous permettre de poursuivre notre développement. Nous avons donc adhéré sans réserve au programme « Héritage », signé une convention avec le ministère de l'Éducation nationale et développé un programme de pratiques des activités physiques et sportives au sein des entreprises. Nous avons également été la première fédération à signer avec le COJO un accord pour des *job datings* autour du sport qui se tiendront dans 50 villes de notre territoire. Sur les 10 premières opérations réalisées, 50 % des participants ont trouvé un emploi.

Nos clubs ont mis en place des activités tournées vers le bien-être et la santé. Nous avons adhéré au développement du sport sur ordonnance. La direction technique nationale a par exemple créé des outils pédagogiques pour une pratique de l'athlétisme ludique chez les jeunes, en particulier à la disposition du monde scolaire.

Pour atteindre nos objectifs, nous devons tenir compte des réticences dans les clubs à orienter les activités vers des domaines autres que la performance.

Si la pratique sportive doit devenir un enjeu national, alors il faut que le sport dans son ensemble soit pris en compte par une délégation interministérielle associant le ministère des Sports, le ministère de la Santé, le ministère du Travail, le ministère de la Ville pour les opérations dans les quartiers et le ministère de l'Éducation nationale. La volonté politique existe, nous en sommes persuadés, mais, outre l'état du budget porté uniquement par le ministère des Sports, les blocages administratifs



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

peuvent souvent décourager les porteurs d'actions novatrices.

Laurent PRUD'HOMME, Directeur général, Discovery France

En 2016, Discovery, qui a racheté Eurosport, a également acquis les droits des Jeux olympiques de 2018 à 2024 pour toute l'Europe. Cet investissement s'élève à 1,3 milliard d'euros. Il s'agit de la première fois que le Comité international olympique (CIO) a vendu les droits des Jeux olympiques à un seul diffuseur pour toute l'Europe. Le CIO a assorti l'exclusivité de diffusion à l'obligation de diffuser l'intégralité des jeux sur les antennes d'Eurosport et l'obligation de revendre les droits à des chaînes en clair dans tous les pays.

A minima 200 heures doivent être en clair pour les JO d'été et 100 heures pour les JO d'hiver.

Nous, diffuseurs, nous devons de nous adapter aux exigences des téléspectateurs dont les modes de consommation, notamment digitaux, ont profondément muté. Nous ne diffuserons pas seulement les Jeux olympiques en direct, notre offre proposera à chaque personne de pouvoir regarder exactement le sport qu'elle veut partout en Europe, sans lui imposer de ligne éditoriale. Dès cet été avec les jeux de Tokyo, vous aurez donc la possibilité de regarder sur l'application digitale *Eurosport Player* le feed de chaque épreuve produite par le CIO. A partir de 2022 et 2024, seuls les abonnés Eurosport disposeront de cette possibilité.

Un autre de nos engagements est de commencer à promouvoir les JO de Paris dès cet été, même en dehors des Jeux olympiques de Tokyo. Pour créer l'événement, nous allons devoir « raconter des histoires » en sélectionnant des sportifs ou anciens sportifs pour leur capacité à vulgariser leur sport, à transmettre leur passion et leur expertise. Nous allons également utiliser énormément d'innovations technologiques comme la réalité virtuelle et la réalité augmentée.

En conclusion, notre engagement réside donc dans la proposition d'une offre exhaustive, intégrale et innovante en restant proche du public et en transmettant les émotions du sport. Nous travaillons également avec le CIO à la construction d'une nouvelle offre, qui apparaîtra pour les JO de Tokyo et qui sera au sommet de sa puissance pour Paris. Cette offre proposera aux opérateurs mobiles comme Orange ou SFR de devenir diffuseurs officiels des Jeux olympiques.

Dominique LAURENT, Présidente, Agence française de lutte contre le



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

dopage

Nous ne pouvons laisser les fédérations se préparer seules aux JO sans le soutien organisé d'une institution dédiée à la performance. Toutefois, la recherche de performance expose les sportifs à la tentation de dopage. Il me semble que nous ne pouvons prévoir de programme de performance sans l'accompagner d'un programme de prévention des risques de dopage qui écarterait les sportifs concernés de la compétition. Les sponsors pourraient se montrer extrêmement déçus et les fédérations verraient leur image totalement ternie.

L'Agence mondiale antidopage a accentué sa pression sur les agences nationales antidopage et exige d'elles un contrôle accru des sportifs qui se préparent aux JO. Les contrôles hors compétition doivent être plus nombreux dans tous les sports. Ils ont été déjà augmentés en 2019 et ont révélé plusieurs cas de dopage de sportifs de haut niveau alors que nous pensions qu'en France seuls les amateurs se dopaient. Notre travail de contrôle va s'accentuer pendant les prochaines années sur le sport de haut niveau.

Patrice MARTIN, Fédération française de ski nautique et de wakeboard

Dans notre discipline, le problème se situe, je pense, au niveau de la recrudescence de groupes d'entraînement qui ne sont pas liés aux fédérations et sont financés par les marques. Cela rend indispensable le soutien à l'entraînement pour les jeunes athlètes en devenir, en essayant de les conserver au sein des fédérations et de groupes d'entraînement attentifs.

Sur l'opération « Sport Ensemble » mise en place dans les Hauts-de-France avec un ancien président de la fédération d'athlétisme, Philippe Lenglin, et développée aujourd'hui sur tout le territoire national, son taux de 50 % de réussite prouve que l'activité physique permet de démontrer le savoir-être et le savoir-vivre de ses pratiquants.

Par contre, avec 37 épreuves d'athlétisme, donc 148 médailles à décerner et seulement entre 2 à 4 médailles décrochées par la France, nous avons sans doute besoin de davantage d'accompagnement dans cette discipline comme dans d'autres. En outre, il faut trouver comment les sociétés qui soutiennent le projet « Athlètes 2024 » peuvent être soutenues dans le cadre d'un mécénat. Des compensations permettraient d'attirer plus de sponsors.



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

Enfin, Discovery ne possède pas forcément les droits. La chaîne du mouvement sportif français, *Sport en France*, a notamment retransmis l'un des matchs pour la qualification de hockey sur gazon. Nous avons besoin d'une multitude de chaînes pour promouvoir les jeux et le mouvement sportif fait partie des acteurs privilégiés dans le domaine des médias.

Nadia ESSAYAN, Députée du Cher

Tout d'abord, n'oublions pas que ces jeux sont à la fois olympiques et paralympiques. Les sportifs paralympiques peuvent se sentir exclus de la communication.

Ensuite, je souhaite rappeler que les Jeux olympiques dépassent le seul objectif de ramener des médailles. Ils incarnent un esprit sportif et doivent aider à la diffusion de cet esprit sur tous les territoires. Outre la performance, l'esprit sportif consiste aussi et surtout à bien jouer et à observer les valeurs sportives que nous devons défendre sur l'ensemble du territoire, notamment contre la tentation du dopage.

Les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 serviront à renforcer ces valeurs sportives et faire comprendre à nos jeunes que nous ne pouvons pas toujours gagner coûte que coûte.

Denis MASSEGLIA, Président, Comité national olympique et sportif français

La construction de notre succès ne pourra s'inscrire que dans une politique de long terme, qui n'est, hélas, pas une habitude ancrée dans nos systèmes de pensées.

Nous devons d'abord mettre en place un système de détection. Rappelons-nous un certain Christophe Lemaître, venu au club parce qu'il avait découvert l'athlétisme à l'issu d'une journée portes ouvertes. La détection constitue depuis toujours un ascenseur social fantastique pour ceux qui ont des qualités.

Une fois les talents détectés, il faut leur offrir les conditions pour s'épanouir. Le système fédéral des clubs français doit être vivifié. La pire des erreurs aurait été commise si nous avions suivi la recommandation de la mission Action Publique 2022 qui proposait de déconnecter le haut niveau du développement des pratiques, laissé aux collectivités territoriales, car les fédérations, mises dans une situation délicate, auraient perdu la sérénité indispensable à la réussite.



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

Une fois les conditions de perfectionnement créées, encore faut-il créer les conditions dans lesquelles chacun peut s'exprimer au mieux sans penser à la suite. Il faut donc prévoir un « après-carrière ». Mais il s'agit du sujet sur lequel nous avons tous le plus progressé ces derniers temps. La cellule confiée à Claude Onesta a souhaité mettre en place des bourses pour les athlètes en pensant que beaucoup se trouvaient en situation de précarité, or il s'avère que le nombre d'athlètes concernés est extrêmement restreint.

Quelque chose m'a toujours interpellé. Nous obtenons toujours un nombre de médailles conforme aux prévisions, soit une quarantaine de médailles et une dizaine de médailles d'or, mais avec des déceptions et de bonnes surprises. Ce décalage doit être pris en compte dans l'aspect irrationnel du haut niveau qu'il traduit. Sachant que les jeux de Tokyo compteront 5 sports additionnels, dans le schéma du nombre total de médailles, nos analyses devront mesurer à disciplines égales l'évolution de notre performance entre Londres, Rio, Tokyo pour penser à Paris.

Les résultats de Paris ne sont pas écrits, mais ils ne sont pas loin de l'être. L'expérience tend à démontrer qu'il faut environ une huitaine d'années pour fabriquer un athlète de haut niveau. 2024 n'est que dans 4 ans. Il faut donc rester humbles et comprendre que si nous accusons un retard dès ces jeux de Tokyo, il sera complexe de le rattraper. Il faut laisser les athlètes continuer à travailler sereinement en faisant en sorte qu'ils puissent s'exprimer du mieux possible et aider ceux qui sont parfois dans la difficulté en analysant les causes et en leur faisant partager avec d'autres l'expérience acquise. Le chemin du podium ne s'invente pas et un institut universitaire de formation à la haute performance comme d'autres pays ont su se doter manque cruellement. Sans institut, nous ne serons jamais une nation de très haute performance.

Bernard AMSALEM, Membre du Conseil économique, social et environnemental

Nous avons obtenu 42 médailles en 2016 – le record s'élève à 43. Pour atteindre l'objectif des 80 médailles à Paris en 2024, il va falloir s'en donner les moyens. Les Anglais l'ont bien compris : lorsque Londres a obtenu les jeux en 2012, ils ont quadruplé leurs moyens financiers et obtenu plus de 60 médailles lors des JO de Londres, puis 69 médailles à Rio.

La place accordée au sport pose problème en France. Les moyens que L'État y



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

consacre sont ridicules : ils s'élèvent à 0,13 % du budget de la nation (contre 1 % pour la culture). Le sport de haut niveau nécessite des moyens, de l'accompagnement et des experts qui coûtent de l'argent. La culture du sport fait défaut en France. Un rapport de la Cour des comptes sorti deux mois plus tôt met en exergue la quasi-inexistence du sport en primaire et maternelle, sauf si l'instituteur est sportif lui-même ou que la commune met à disposition des coaches.

La pratique du sport doit être mise au même niveau que l'apprentissage de la lecture et du calcul, parce que l'activité physique et sportive développe l'individu en lui faisant découvrir le corps. Le sport permet aussi de s'exprimer et d'acquérir de l'assurance, il constitue un langage.

Or la diminution continue du budget du ministère des Sports depuis plusieurs années, des moyens privés et des droits télévisuels n'encourage pas le développement du mouvement sportif. Il reste l'aide de l'État et des collectivités pour financer le sport ainsi que l'aide des fédérations.

Aujourd'hui et depuis 2 ans, de plus en plus de personnes pratiquent le sport à l'extérieur des fédérations. L'ensemble de ces phénomènes pose la question de l'organisation du sport en France. Est-elle adaptée à notre société ? Je pense que nous accusons une génération de retard. Nous ne nous sommes pas adaptés aux nouvelles technologies qui envahissent la vie des gens dans tous les domaines. Le basket constitue une exception grâce à la personnalité de son président, porté sur les nouvelles technologies, mais les avons-nous intégrées dans la vie des fédérations ? Certaines essaient, mais très modestement. Nous devons nous adapter pour attirer les jeunes dans les fédérations.

Quant au modèle associatif, est-il quant à lui toujours pertinent pour gérer ces entreprises que sont les fédérations, avec des salariés et des objectifs de résultats, de performance ? Il faut repenser l'ensemble de l'organisation.

La création de l'Agence nationale du Sport représente plutôt une belle avancée puisqu'elle permet une co-gouvernance par l'association de tous les acteurs, mais beaucoup de travail reste à faire afin d'ériger le sport en élément d'intégration dans la société. Les actions accomplies par les clubs dans les quartiers constituent un travail sociétal extraordinaire. Si demain les clubs fermaient, la situation dans ces endroits deviendrait beaucoup plus tendue. Il faut valoriser cet aspect et revoir complètement la considération accordée au sport en France.



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

Denis LAFOUX, Directeur administratif, Fédération française des clubs omnisports

Ne ratons pas le moment fort qui s'annonce avec les jeux de 2024. Paris 2024 ne doit pas être une succession de compétitions internationales les unes à côté des autres avec une recherche exacerbée de performance. Paris 2024 doit constituer une fête nationale.

Je suis l'ancien directeur d'un club omnisport de 2 500 adhérents d'une trentaine de disciplines parmi lesquelles ne figurait pas le foot. Pour créer des moments conviviaux entre nos pratiquants, nous rediffusions les matchs de football, la coupe du monde de rugby et le Tournoi des Six Nations. Ces animations créaient des moments conviviaux entre pratiquants, mais aussi entre pratiquants et non-amateurs de sport, car les familles venaient sur ces temps-là.

Je lance un appel à Discovery : je suis prêt à mettre mon service juridique et les compétences de notre fédération à votre service pour travailler sur la question des mécénats, pour autoriser les clubs à diffuser les JO 2024 et faire de ces temps des moments de communauté omnisport où nous allons fêter le sport.

Patrice MARTIN, Fédération française de ski nautique et de wakeboard

Pour l'intégration des athlètes paralympiques, il faudrait peut-être prendre l'exemple du comité olympique des États-Unis auquel le paralympique est directement lié. Les Jeux olympiques et paralympiques ne doivent pas constituer deux étapes, mais une seule grande fête du sport.

Sylvie CHARRIERE, Députée de Seine-Saint-Denis, Co-présidente du Club

Les potentiels sont-ils déjà référencés dans nos fédérations et possédons-nous les moyens de les soutenir correctement ? J'aimerais que nous fassions un état des lieux chiffré, fédération par fédération, des potentiels repérés et des entreprises trouvées pour assurer le financement de leur montée en puissance, mais aussi la suite de leur carrière voire leur après-carrière.

André GIRAUD, Président, Fédération française d'athlétisme

Deux ans plus tôt, nous avons lancé un appel à projets auquel nous avons reçu plus de 100 réponses de la part de jeunes qui ont déjà obtenu des médailles dans des championnats internationaux et qui possèdent donc un réel potentiel. Mais 80 % ont



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

arrêté la compétition afin de privilégier leurs études. L'idée de créer un accompagnement avec des entreprises vise à leur donner la possibilité de se réinsérer professionnellement. Pour retenir une trentaine d'athlètes présentant un fort potentiel, la fédération doit verser 10 000 euros par athlète pendant 5 ans. Il suffit de trouver un partenaire qui accepte d'accompagner ce projet pour permettre à 30 jeunes de se préparer sereinement pour Paris. Aujourd'hui, pour être médaillé et « médaillable », il faut pratiquer l'athlétisme à temps plein pendant 4 ans.

Grégory SAINT-GENIES, Directeur technique national / Directeur général, Fédération française de ski nautique et de wakeboard

Il ne faut pas tout miser sur une logique de soutien individuel des sportifs. Une blessure ou un changement de trajectoire peuvent vite survenir. Il faut réussir à soutenir des structures appuyées sur des compétences, un encadrement et des conditions d'accueil qui permettent de produire des sportifs, et accompagner les très hauts potentiels.

Au sein de l'école, nous ne pratiquons pas le sport. Nous pratiquons de l'éducation physique et sportive. Ce clivage historique entre EPS et sport produit les dérives observées aujourd'hui. Un rapprochement entre le sport, les associations sportives dans les établissements scolaires et les fédérations sportives permettrait de donner au sport la place qu'il mérite au cœur de l'école. Les générations spontanées de sportifs n'existent pas. Elles se construisent dans le temps et nous devons trouver un système pérenne pour pouvoir les accompagner.

Gérard PERREAU-BEZOUILLE, Président, Fédération française des clubs omnisports

J'ai confiance dans les sportifs, dans l'encadrement politique et dans les moyens que nous allons investir dans notre réussite. La France à un PIB par habitant élevé... Nous obtiendrons des médailles dans de nombreuses disciplines.

Je pense que l'enjeu réside moins dans l'obtention de médailles que dans la diffusion de l'esprit des Jeux. Organiser la fête de l'omnisport à Paris mérite de poser la question de l'évolution du sport aujourd'hui, à savoir la démesure de moyens et la place prépondérante octroyée aux performances, qu'il faut peut-être remettre à la hauteur des gens. A Paris, notre réussite se mesurera par notre capacité à nous montrer grands sans que les autres ne soient petits. Nous pouvons prôner les jeux de la solidarité en soulignant les questions posées par la situation



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

des sportifs handicapés ou le rapport entre le sport féminin et le sport masculin. Réussir ces jeux consistera à combler tous ces décalages et à construire une sobriété sportive nouvelle avec des Jeux olympiques composés de tous les sportifs dans un humanisme rénové.

Sylvie CHARRIERE, Députée de Seine-Saint-Denis, Co-présidente du Club

En tant qu'élue du 93, je souhaite aussi que ces jeux impliquent aussi toutes les populations de la Seine-Saint-Denis.

Vincent ROGER, Délégué spécial pour Paris 2024, Conseil régional Île-de-France

Tout d'abord, je n'ai aucun doute sur le fait que nous allons savoir organiser les Jeux olympiques, parce que nous possédons les moyens, les talents et le COJO, parce que la Solidéo est en avance sur ses programmes et parce que nous enregistrons, comme disent les économistes, des externalités positives. Nous ne réussirons pas les jeux si nous n'en faisons pas un moment de cohésion nationale, un moment pour la jeunesse. En Île-de-France, nous sommes attachés à sensibiliser la jeunesse aux valeurs du sport et aux principes de l'olympisme.

Cela étant, ne croyons pas que nous allons réussir un moment de communion nationale sans réussir un moment sportif éblouissant et obtenir des médailles. La coupe du monde de football de 1998 est devenue un grand moment de cohésion nationale grâce à notre victoire.

Enfin, le président de la fédération d'athlétisme soulignait à juste titre que des sportifs de niveau junior gagnent et s'arrêtent ensuite faute d'accompagnement. En tant qu'élu en charge de ce dossier, je trouve ce phénomène catastrophique. La région Île-de-France, dans le cadre du Plan d'Investissement Compétences (PIC), en signant un contrat d'un milliard d'euros avec l'État, visait la création d'un volet olympique pour accompagner les sportifs de haut niveau, notamment les jeunes. Les décideurs nous ont cependant objecté que cette idée n'était pas légalement réalisable. Je pense que si la représentation nationale s'interrogeait sur le sujet, cela permettrait de faire évoluer les choses, puisque nous, région Île-de-France, qui sommes le deuxième investisseur public après l'État, nous sommes prêts à financer des sportifs de haut niveau dans le cadre d'un volet olympique du PIC, mais il faut que la législation nous le permette.



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

Bernard AMSALEM, Membre du Conseil économique, social et environnemental

Nous travaillons actuellement avec le ministère et l'Agence nationale du Sport à un projet provisoirement appelé « le guichet unique » pour le suivi des jeunes athlètes, de la détection à la reconversion professionnelle, dans chacune des étapes menant de l'une à l'autre, avec même, dans certains cas, le financement des études supérieures. Nous allons expérimenter le dispositif dès le mois de mai en Occitanie et dans le Grand Est. Nous allons instaurer un réseau territorial à partir des centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) et des pôles avec les CRAJEP et les conférences régionales du sport.

Jean-Pierre SIUTAT, Président, Fédération française de basketball

Je pense qu'il faut élargir les débats sur le plan de l'Europe.

La Fédération de basket prépare 2024 en préparant Tokyo : les athlètes, peu importe où ils jouent, sont sur le terrain et nous essayons de les entraîner.

Nous avons besoin de temps, d'un cap, de stabilité. Mais la situation actuelle ne permet pas cette continuité. Tous les éléments liés à la mise en place de la gouvernance génèrent des perturbations quotidiennes dans notre travail. Dans le sport de haut niveau, un grain de sable dans le mécanisme peut suffire à faire échouer une compétition.

Nous dépensons 30 millions d'euros par an avec 2 millions d'euros d'aides de l'Etat pour envoyer 12 garçons et 12 filles aux Jeux olympiques. Ces joueurs, nous ne sommes même pas certains de les garder au moment des Jeux, car ils évoluent dans des ligues fermées, professionnelles, gérées par des promoteurs qui cherchent avant tout à réaliser des profits. Il est donc excessivement complexe de déterminer la capacité des athlètes que l'on prépare aujourd'hui à remporter les jeux de 2024 alors que nous ne sommes pas certains qu'ils soient toujours avec nous en 2024.

Si nous voulons protéger les Jeux olympiques et paralympiques, mais surtout sur nos secteurs professionnels, nos équipes nationales et nos fédérations dans leur mission de service public nous devons être soutenus, en particulier sur le plan européen.

Christian DULLIN, Secrétaire général, Fédération française de rugby



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

Le sport est similaire à un iceberg, dont 10 % (les JO) seulement en est visible. Or pour que les jeux soient réussis, il faut que la base des 90 % fonctionne. Notre approche du sport basée sur la performance et le nombre de médailles me dérange. Le gouvernement doit-il mener une politique sportive dans la perspective, en 2024, de ne poster que des tweets vantant l'obtention de 50, 60, 70 médailles ?

En réalité, le sport constitue une éducation de société à laquelle s'emploient les fédérations en créant du lien social. Le travail de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) est certes satisfaisant, mais ne suffit pas à faire de la France une société sportive.

Accorder trop de poids à des structures qui font office de vitrine, mais n'œuvreront pas pour l'éducation et le développement sportifs représenterait un danger, lors de l'adoption de la nouvelle loi sur le sport.

En supprimant simplement les subventions données à toutes les associations lucratives sans but, soit presque 60 % des associations loi 1901 selon la Cour des comptes, nous pourrions récupérer les financements nécessaires à notre succès.

Jean-Lou CHARON, Président, Fédération française de golf

Après 112 années d'absence, le golf est redevenu une discipline olympique à Rio en 2016. Nous, fédération, peinons à réunir les joueurs qui constitueront l'équipe de France olympique, car ils sont en tournoi toute l'année, nous peinons également à faire venir d'anciens athlètes ou des médaillés olympiques pour transmettre les valeurs de l'olympisme et nous ne pouvons agir efficacement qu'avec les joueurs amateurs que nous dirigeons encore. La fédération a ainsi mis en place un programme d'accompagnement de ses joueurs et joueuses en fin de carrière amateurs, mais aussi de ceux et celles en début de carrière professionnelle en les aidant financièrement, en mettant à leur disposition un staff technique ou en les aidant au niveau de l'hébergement ou encore du transport.

Au niveau amateurs, nous fournissons un véritable travail de préparation en structurant davantage notre service sport. Nous avons ainsi mis en place un directeur de la performance, mené des entretiens individuels avec chaque jeune joueur et jeune joueuse amateurs de manière à définir un projet sur plusieurs années avec des objectifs à atteindre chaque année. Lorsque ces objectifs ne sont pas atteints, nous cessons notre aide pour les sensibiliser au travail en équipe.



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

Denis MASSEGLIA, Président, Comité national olympique et sportif français

Je crois que nous pouvons tous nous accorder sur le fait que s'il s'agit simplement de devoir organiser une fête sportive pendant 15 jours où le peuple français va regarder des sportifs venus du monde entier, y compris des Français, briller ici et là, puis retrouver le paysage inchangé lorsque les lampions vont s'éteindre, tous ceux qui ont œuvré pour la France et les Jeux auront des raisons d'être déçus.

L'enjeu de Paris 2024 réside dans la transformation de la France, par les Jeux, en un pays sportif, et non plus simplement un pays de sportifs. La France est un pays de culture et non de sport. Ce n'est pas parce que nous n'en avons pas encore pris le chemin qu'il faut désespérer. Faisons en sorte que la France devienne un pays sportif.

Sylvie CHARRIERE, Députée de Seine-Saint-Denis, Co-présidente du Club

Je suis très investie sur le projet « Les Cités éducatives » qui consiste à mobiliser autour de l'école tous les acteurs, dont 80 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) les plus difficiles de France (6 cités éducatives à Marseille, 4-5 en Seine-Saint- Denis...), pour créer des alliances éducatives entre l'école et l'extérieur et assurer des continuités et des prises en charge des jeunes. L'objectif est d'ouvrir l'école sur son territoire et de permettre aux clubs d'y intervenir pour créer des classes sport et des temps sportifs.

Des dynamiques collectives doivent se mettre en place sur l'ensemble du territoire et il faut que le mouvement sportif s'empare de cet objet de dynamique territoriale autour de la réussite de la jeunesse.

Nadia ESSAYAN, Députée du Cher

J'ai entendu beaucoup d'entre vous dire que le sport n'était pas présent à l'école. Le constat fait par la Cour des comptes est probablement réel, et nous aimerais que les enfants possèdent davantage cet esprit sportif pour l'ensemble de leur éducation, mais le plan mercredi proposé par le gouvernement permettait le développement d'activités en parascolaire, notamment d'activités sportives. Il n'a cependant pas été suffisamment investi par les associations sportives alors qu'il leur offrait la possibilité d'obtenir de nouveaux moyens dédiés par l'État.



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

Bernard AMSALEM, Membre du Conseil économique, social et environnemental

Quand j'étais responsable du sport scolaire au comité olympique j'ai réuni les fédérations pour qu'elles investissent le champ scolaire. Beaucoup d'entre elles ont formé des animateurs spécialisés pendant 4 ans. Des passerelles ont ensuite été créées entre l'école et les clubs. Le dispositif fonctionnait très bien. 15 % des communes y ont participé la première année, puis l'année suivante toutes les communes ont été obligées d'y souscrire. Le rapport rédigé par l'Association des maires de France (AMF) la troisième année de fonctionnement du dispositif met en avant son efficacité et le bon accueil que lui ont réservé tous les acteurs du terrain, enseignants, enfants et parents d'élèves.

Par la suite, ce dispositif a été arrêté. Pourquoi cette suppression alors que ce mécanisme fonctionnait et ne coûtait rien à l'État ? Les maires sont à présent réticents à accepter des projets qui investissent les mercredis. En outre, ce jour-là, des écoles se rendent souvent dans les clubs de tous les sports, créant une concurrence qui empêchera les fédérations d'intervenir.

Nous ne connaissons pas la réalité de l'organisation du sport en France, mais si nous y prêtons garde, nous pouvons associer les clubs. Le projet « classe passerelle » va être mis en place dès la rentrée prochaine en collaboration avec les clubs. Les enseignants qui ne sont pas formés pour le sport sont soulagés qu'une personne compétente encadre leurs classes entre 2 et 4 heures selon les communes. Encore 4 % des communes continuent d'accorder ce temps sportif aux enfants par choix politique. Les autres ont arrêté puisque ce n'était plus obligatoire. **Jean-Pierre SIUTAT, Président, Fédération française de basketball**

Pour qu'un club ou une association sportive puissent accueillir des jeunes, trois leviers sont nécessaires : des créneaux libres dans des équipements sportifs, un encadrement, bénévole ou salarié et des financements. Or, la suppression des emplois aidés nous a causé du tort, nous avions développé 1 300 jeunes en service civique, mais cette année nous n'en avons eu aucun. En outre, lors du renouvellement des équipes dirigeantes, le *turn-over* des bénévoles a progressé, en particulier avec la fusion des ligues imposées par la loi NoTre (près de 60 % contre 30 % habituellement).

Denis MASSEGLIA, Président, Comité national olympique et sportif français



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

10 % des professeurs pensent que la priorité doit être donnée aux études par rapport au sport. Pourtant, des jeunes ont sauvé leurs études grâce à leur pratique du sport qui leur a appris à se coordonner, à se concentrer, à se fixer des objectifs et à grandir. Le jour où l'école reconnaîtra que la pratique sportive permet aux individus de progresser et se montre utile, y compris pour l'apprentissage d'autres données culturelles que celles du sport, la France sera alors devenue un pays sportif.

Nadia ESSAYAN, Députée du Cher

Vous disiez que l'AMF estimait que tout fonctionnait, mais ce n'est pas ce que j'ai pu constater en tant que maire adjoint à l'éducation dans ma ville sur les activités intégrées au temps scolaire. Le plan mercredi avait l'ambition de soutenir davantage la qualité des interventions avec un vrai contrat d'engagement et des subventions. Il imposait cependant une autre forme d'organisation, peu évidente pour les clubs sportifs déjà organisés sur les terrains. Ils ne doivent cependant pas oublier que ce dispositif constituait une accroche pour intéresser les jeunes à des pratiques sportives et les amener vers eux.

Toutefois, je pense qu'il faut aussi permettre aux enfants de participer aux clubs sportifs sans forcément toujours les placer dans une position de compétition. J'ai vu des clubs mettre des enfants de côté en raison de leurs performances sur le terrain. Cette attitude désengageait le jeune et décourageait son envie de s'entraîner.

Pour devenir une nation sportive, nous devons ouvrir le sport à tous, quelles que soient les capacités que nous possédons.

Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse

Sur les ambitions olympiques en nombre de médailles et sur les relations ou la complémentarité entre public et privé, je suis étonné que nous n'ayons pas parlé, en matière de préparation olympique, d'un ensemble d'opérateurs et d'équipements qui relèvent de l'État, des régions ou des fédérations – je fais ici référence aux CREPS, aux Pôle France ou aux Pôle Espoir. Inscrivons nos initiatives dans la stabilité en tirant des leçons de l'actualité. Lagardère Sports possédait aussi une structure privée et ambitionnait de mettre en place des structures de préparation des athlètes de haut niveau. Lagardère Sports a donc investi 1 milliard d'euros dans le sport depuis 2006, mais vient d'être rachetée par une société d'investissements américaine.



8 janvier 2020. Réunion du Club Sport consacrée aux Jeux olympiques : « De Tokyo à Paris, quelles ambitions olympiques pour la France? »

Sur la situation des sportifs de haut niveau, même si elle reste très perfectible, les lois de 2015 et 2017 sur le statut et l'accompagnement des sportifs de haut niveau l'ont améliorée en appréhendant les CDD spécifiques, le problème des contrats d'image, la sécurisation des parcours individuels, notamment sur le plan social.

Je voudrais attirer votre attention sur le domaine du « sport-entreprise », dans lequel nous accusons un important retard en comparaison aux autres démocraties occidentales, aussi bien pour ce qui concerne le financement du sport dans les entreprises qu'en ce qui concerne la pratique physique dans l'entreprise. Combien d'entreprises du CAC 40 investissent dans le sport ?

Si le débat que nous avons ce soir avait eu lieu il y a 20 ans, nous n'aurions pas parlé de la dimension festive des JO, ni de cohésion sociale ou de dimension éthique à travers la lutte contre le dopage. Nous pouvons donc observer une véritable évolution des esprits et nous allons encore évoluer vers des jeux plus sobres.

La volonté de mettre à profit l'organisation des JO pour développer le nombre de pratiquants est elle-même officialisée au plus haut niveau de l'Etat puisque le Président de la République lui-même a fait le lien avec l'expression « faire de la France une nation sportive ». Évidemment, les médailles compteront et de mauvais résultats aux JO de Tokyo ne motiveraient pas les conférences régionales du sport ni les conférences territoriales des financeurs.

J'ai été très sensible à l'intervention du Président de la Fédération française de basket, sport menacé par toutes ces compétitions internationales qui échappent aux fédérations nationales et internationales, pourtant censées être porteuses de l'intérêt général et d'une mission de service public. Cette évolution me paraît inquiétante, car nous arrivons dans un système qui, sous prétexte de libéralisation, aura des répercussions sur la préparation des Jeux olympiques, notamment s'agissant des dispositions des sportifs eux-mêmes.

Enfin, quand vous avez évoqué le budget, vous vous êtes tournés vers les parlementaires. Or le budget reste le budget du gouvernement. Je suis rapporteur pour avis du budget des sports au Sénat. J'ai émis un avis défavorable à la diminution du budget alloué au sport en 2019 et, à l'unanimité, le groupe a voté contre cette diminution à ma demande sans que cet acte ne change profondément la situation.